MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER

PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du conseil municipal local tenue le **lundi 14 septembre 2026** à la salle municipale de Saint-Gabriel-de-Valcartier conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Sont présents(es) : Mme Maureen Bédard , Conseillère
M. Raymond Bureau , Conseiller
M. David Hogan , Conseiller
M. Thomas Lavallee , Conseiller
Mme Shelley MacDougall , Conseillère
M. Brent Montgomery , Maire
Mme Dorothy Noël , Conseillère

Formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire Brent Montgomery.

Étaient également présents:

Heidi Lafrance, Directrice générale et greffière-trésorière
Véronique Charbonneau, Directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire
Alec Montpas, Directeur du Service des travaux publics
Cédrik McKenzie, Directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux

- **3.1.** Séance ordinaire du 3 août 2026

4. Période de questions

5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes

6. Avis de motion et règlements

- **6.1.** Adoption du règlement no 288 pourvoyant à la vidange de certaines fosses septiques ainsi qu'à l'entretien et l'installation d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées domestiques, des eaux ménagères ou des eaux de cabinet d'aisances
- **6.2.** Avis de motion concernant le règlement no 289 modifiant différents règlements municipaux aux fins de répondre à l'adoption du règlement no 01-2026 de la MRC de la Jacques-Cartier
- **6.3.** Adoption du projet de règlement no 289 modifiant différents règlements municipaux aux fins de répondre à l'adoption du règlement no 01-2026 de la MRC de la Jacques-Cartier

7. Administration

- **7.1.** Adoption de la Politique relative aux drapeaux municipaux

8. Finances

- **8.1.** Compte fournisseurs pour le mois d'août 2026
- **8.2.** Demande de commandite - Troupe de danse compétitive L-Force du Studio L4

9. Sécurité publique

- **9.1.** Rapport d'activités du Centre de communication d'urgence pour août 2026
- **9.2.** Acquisition d'un véhicule utilitaire

10. Travaux publics et hygiène du milieu

10.1. Rapport du directeur du Service des travaux publics

10.2. Contrat pour l'entretien hivernal 2026-2027 de la rue Cannon

10.3. Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration – Projet Redmond/St-Sacrement

11. Urbanisme et environnement

11.1. Rapport des permis délivrés pour le mois d'août 2026

11.2. Rapport du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement

11.3. Gestion des cours d'eau sur le territoire de la municipalité – personnes désignées

12. Sports, loisirs, culture et vie communautaire

12.1. Rapport de la directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire

13. MRC et dossiers régionaux

14. Affaires diverses

15. Période de questions

16. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

À 19h30, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance.

« La personne qui préside la séance, soit M. le Maire Brent Montgomery, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance soit M. le Maire Brent Montgomery, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi. »

01-09-2026 **2. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR M. David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessus avec l'ajout du point:

« 8.2 Demande de commandite - Troupe de danse compétitive L-Force du Studio L-4 »

Et le retrait du point:

« 11.4 Demande de financement dans le cadre de l'initiative Croissance de la canopée des collectivités canadiennes de la Fédération canadienne des municipalités »

Les membres du conseil déclarent avoir reçu copie dudit ordre du jour conformément à la loi et, en conséquence, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

3. Adoption des procès-verbaux

02-09-2026 **3.1. Séance ordinaire du 3 août 2026**

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Maureen Bédard

APPUYÉ PAR M. Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 3 août 2026.

4. Période de questions

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

Le maire Brent Montgomery invite les citoyens présents à poser des questions sur les sujets qui les intéressent.

5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes

Mme Heidi Lafrance, directrice générale et greffière-trésorière fait un rapport verbal de la correspondance générale et des affaires se rapportant aux séances précédentes.

6. Avis de motion et règlements

03-09-2026

6.1. Adoption du règlement no 288 pourvoyant à la vidange de certaines fosses septiques ainsi qu'à l'entretien et l'installation d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées domestiques, des eaux ménagères ou des eaux de cabinet d'aisances

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été donné préalablement donnée à la séance ordiniare du conseil tenue le 3 août 2026;

Considérant qu'un projet de règlement no 288 pourvoyant à la vidange de certaines fosses septiques ainsi qu'à l'entretien et l'installation d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées domestiques, des eaux ménagères ou des eaux de cabinet d'aisances a été déposé à la séance ordinaire du Conseil tenue le 3 août 2026;

Considérant qu'une copie du présent règlement no 288 a été remise aux membres du Conseil au plus tard 72 heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement;

Considérant que la greffière-trésorière mentionne l'objet dudit projet de Règlement et sa portée, séance tenante: abroger et remplacer le règlement no 146 qui date de 2007 sur la vidange et l'entretien des installations septiques sur le territoire;

Considérant que des copies du projet de règlement étaient à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Dorothy Noël

APPUYÉ PAR M. David Hogan

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

D'adopter le règlement no 288 pourvoyant à la vidange de certaines fosses septiques ainsi qu'à l'entretien et l'installation d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées domestiques, des eaux ménagères ou des eaux de cabinet d'aisances.

6.2. Avis de motion concernant le règlement no 289 modifiant différents règlements municipaux aux fins de répondre à l'adoption du règlement no 01-2026 de la MRC de la Jacques-Cartier

Mme Maureen Bédard donne avis de motion qu'un règlement portant le no 289 modifiant différents règlements municipaux aux fins de répondre à l'adoption du règlement no 01-2026 de la MRC de la Jacques-Cartier sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil.

04-09-2026

6.3. Adoption du projet de règlement no 289 modifiant différents règlements municipaux aux fins de répondre à l'adoption du règlement no 01-2026 de la MRC de la Jacques-Cartier

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été donné séance tenante, soit le 14 septembre 2026;

Considérant qu'une copie du présent projet de règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard 72 heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement;

Considérant que la greffière-trésorière mentionne l'objet dudit projet de Règlement et sa portée, séance tenante;

Considérant que des copies du projet de règlement étaient à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Maureen Bédard

APPUYÉ PAR M. David Hogan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

D'adopter le projet de règlement no 289 modifiant différents règlements municipaux aux fins de répondre à l'adoption du règlement no 01-2026 de la MRC de la Jacques-Cartier.

7. Administration

05-09-2026 **7.1. Adoption de la Politique relative aux drapeaux municipaux**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Dorothy Noël

APPUYÉ PAR Mme Shelley MacDougall

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'adopter le Politique relative aux drapeaux municipaux afin d'assurer une application uniforme des règles relatives à la mise en berne des drapeaux municipaux.

8. Finances

06-09-2026 **8.1. Compte fournisseurs pour le mois d'août 2026**

ATTENDU QUE la greffière-trésorière a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois d'août 2026;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'occasion de poser leurs questions;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses du mois sont disponibles, comme certifié par la greffière-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR Mme Maureen Bédard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois d'août 2026 totalisant la somme de 375 301,94 $ laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

07-09-2026 **8.2. Demande de commandite - Troupe de danse compétitive L-Force du Studio L4**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR Mme Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

DE contribuer un montant de 1000$ à la troupe de danse L-Force du Studio L4 pour une la compétition canadienne All Starz Challenge qui se tiendra à Niagara Falls du 9 au 11 octobre 2026.

9. Sécurité publique

9.1. Rapport d'activités du Centre de communication d'urgence pour août 2026

18 appels ont été reçus pendant le mois d'août 2026:

10	Médical
3	Accident
3	Alarme incendie (2 entraides)
0	Fausse alarme
2	Divers
0	Travaux publics - urgence

08-09-2026 **9.2. Acquisition d'un véhicule utilitaire**

ATTENDU QUE ce projet fait partie des projets pour 2026 et que des sommes à cet effet sont prévues dans le budget de 2026;

ATTENDU QUE le véhicule 930 actuel sera mis en vente;

ATTENDU QU'une procédure par invitation écrite a été lancée le 24 août 2026 auprès de cinq concessionnaires;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions le 10 septembre 2026 à 15h01;

ATTENDU QUE trois soumissions ont été reçues et ouverte publiquement en présence de Heidi Lafrance, directrice générale, Diane Lavallée, adjointe à la direction, Stephen McCarty, directeur du SSI, Glen Montgomery, directeur du SSI et Yann Gagné, préventionniste SSI et un représentant des ventes chez Merlin Chevrolet;

Ordre	**Nom de l'entreprise**	**Modèle**	**Montant (avant taxes)**
1	Germain Chevrolet Buick GMC	GMC Terrain 2027	39 538,50$
2	Marlin Chevrolet Buick GMC	Equinox RS 2027	40 941,50$
3	JL Desjardins Chevrolet Buick GMC Lévis	GMC Terrain 2026	41 541,50$

IL EST PROPOSÉ PAR M. Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR M. Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

DE faire l'acquisition d'un véhicule GMC Terrain 2027 auprès du concessionnaire Germain Chevrolet Buick GMC au montant de 39 538,50 $ excluant les taxes.

10. Travaux publics et hygiène du milieu

10.1. Rapport du directeur du Service des travaux publics

M. Alec Montpas fait un rapport verbal des activités du Service des travaux publics.

09-09-2026

10.2. Contrat pour l'entretien hivernal 2026-2027 de la rue Cannon

ATTENDU QUE la rue Cannon est sur le territoire de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier bien qu'elle soit située dans le périmètre de la base militaire de Valcartier;

IL EST PROPOSÉ M. David Hogan

APPUYÉ PAR M. Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accorder un contrat à la compagnie Aurel Harvey inc. pour la somme de 18 305,00 $ excluant les taxes, et ce, pour l'entretien hivernal de la rue Cannon située sur la Base Valcartier pour la saison hivernale 2026-2027.

10-09-2026

10.3. Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration – Projet Redmond/St-Sacrement

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-AF13 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2026 de l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR M. David Hogan

APPUYÉ PAR Mme Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier approuve les dépenses d'un montant de 352 973,19$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-AF13, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

11. Urbanisme et environnement

11.1. Rapport des permis délivrés pour le mois d'août 2026

Un total de 8 permis a été délivré pour le mois d'août 2026:

	Permis		
Type	Nombre émis	Valeur	Montant
Permis			
Abattage d'arbre	3	500,00 $	0,00 $
Clôture	1	3 000,00 $	40,00 $
Construction bâtiment complémentaire	2	6 500,00 $	130,00 $
Démolition	1	13 906,00 $	50,00 $
Piscine	1	15 000,00 $	100,00 $
SOUS-TOTAL	8	38 906,00 $	320,00 $
TOTAL	8	38 906,00 $	320,00 $

11.2. Rapport du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement

M. Cédrik McKenzie, directeur du Service de l'urbanisme, fait un rapport verbal des activités du Service d'urbanisme et de l'environnement.

11-09-2026

11.3. Gestion des cours d'eau sur le territoire de la municipalité – personnes désignées

ATTENDU QUE la MRC de La Jacques-Cartier s'est vue confiée la compétence exclusive des cours d'eau de son territoire en vertu des articles 103 à 109 de la Loi sur les compétences municipales (C-47.1);

ATTENDU QUE l'article 104 des cette loi autorise la MRC de La Jacques-Cartier à adopter des règlements pour régir toute matière relative à l'écoulement des eaux d'un cours d'eau, y compris les traverses, les obstructions et les nuisances;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC de La Jacques-Cartier a adopté le 21 mars 2012 le règlement (01-2012) régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de son territoire;

ATTENDU QUE l'article 108 de cette loi autorise la MRC de La Jacques-Cartier à conclure une entente avec la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier pour lui confier l'application des règlements, le recouvrement des créances et la gestion des travaux prévus conformément aux dispositions de la section XXV du chapitre II du titre XIV du Code municipale du Québec (L.R.Q., chapitre C-27.1);

ATTENDU QU'en vertu de l'article 105 de la L.C.M et afin de respecter l'entente concernant la fourniture de service aux fins de la surveillance des cours d'eau sous

la juridiction de la MRC de La Jacques-Cartier, la municipalité doit informer la MRC du choix de l'employé ou des ses employé qui exercent la fonction de personne(s) désignée(s);

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR M. Thomas Lavallee

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QU'en date du 14 septembre 2026, nommer M. Cédrik McKenzie, directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement, et M. Alec Montpas, directeur du service des travaux publics, comme personnes désignées en vertu de l'article 105 de la loi pour appliquer les dispositions relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau situés sur le territoire de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier.

12. Sports, loisirs, culture et vie communautaire

12.1. Rapport de la directrice du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire

Mme Véronique Charbonneau fait un rapport verbal des activités du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire.

13. MRC et dossiers régionaux

Le maire Brent Montgomery informe les membres du conseil que la dernière séance du conseil des maires de la MRC a eu lieu le 16 septembre 2026.

La prochaine séance du conseil des maires se tiendra le 21 octobre 2026 à 19h.

14. Affaires diverses

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

15. Période de questions

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

Le maire Brent Montgomery invite les citoyens présents à poser des questions sur les sujets qui les intéressent.

16. Levée de la séance

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 20 h 15.

Brent Montgomery	Heidi Lafrance
Maire	Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Brent Montgomery, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de la l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.